

rieur de département à département, il y a eu, en France , pendant la période quinquennale de 1851 à 1856, une diminution de population de 370,000 personnes, qui, des campagnes, se sont portées dans les villes, dont 305,000 dans le département de la Seine.

Ce recensement nous apprend aussi que, dans cette même période, par l'effet des déplacements qui se sont opérés dans les départements mêmes, joints aux déplacements extérieurs, les villes de dix mille âmes et au-dessus se sont accrues de 900,838 individus, c'est-à-dire que la proportion de la population urbaine au préjudice de la population rurale, s'est élevé de 43 p. % de 1850 à 1856 sur la période précédente ; accroissement énorme qui ne s'est jamais vu à aucune époque, ni dans notre pays , ni dans aucun autre pays, pendant un aussi court espace de temps.

Enfin le recensement de 1856 constate un ralentissement bien marqué dans l'accroissement de la population générale de la France ; tellement que cet accroissement a été cinq fois moins fort dans la période de 1851 à 1856, que dans la période de 1841 à 1846.

Ces résultats appellent d'autant plus de méditations que la situation économique et sociale d'un pays n'a pas de manifestation plus sûre que le mouvement de la population.

U.

Un mot rapide d'abord sur le ralentissement de la population en France.

11 provient sans doute, pour partie, pendant la période de 1851 à 1856, de causes accidentelles, particulièrement de la cherté des subsistances, c'est-à-dire de la disette avec laquelle, suivant une loi mise en évidence par la science statistique, l'on voit toujours se produire parallèlement moins de naissances et plus de décès. Mais ce ralentissement pro-